Image not found or type unknown

Construction d une route2x2 voies

Par **delcroixlaurent**, le **23/02/2011** à **12:51**

Bonjour,
nous sommes un groupement de propriataires et de futurs propriaitaires de maisons neuves et avons apris par hasard le tracé d une route 2X2 voies proche de nos habitations à 50 métre pour certaines . notre quartier encore en construction ne figurai pas sur le PLU (plan local d'urbanisme) et le constructeur (au courant) n'en n'a fait part à aucun des acheteurs ? que pouvons nous faire pour faire modifier le tracé par le conseil géneral ?pouvons nous nous retourner contre le constructeur et demander des domages et intérets si le tracé restait ainsi?

cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés